



OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Vice-présidence du Conseil Scientifique

**Ecole Doctorale
Interactions Nationales, Européennes et
Internationales
INEI - ED 243**

**DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS TROIS ANS
APRES LA SOUTENANCE DE LA THESE**

**Lise Vollenweider-Andresen
Janvier 2007**

La présente note rend compte de la situation professionnelle des docteurs de la promotion 2002 de l'école doctorale INEI trois ans après la soutenance de leur thèse. Pour cette étude nous avons exploité la base de données¹ de notre enquête sur le devenir des docteurs de l'ED INEI². Son contenu permet de déterminer l'insertion professionnelle des docteurs de la promotion 2002 au 1^{er} mars 2005, soit environ trois ans après l'obtention de leur thèse. Il permet en second lieu de d'identifier un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer l'insertion de ces docteurs.

Au total 48 docteurs ont soutenu leur thèse au cours de l'année 2002 dans une des cinq unités de recherches suivantes.

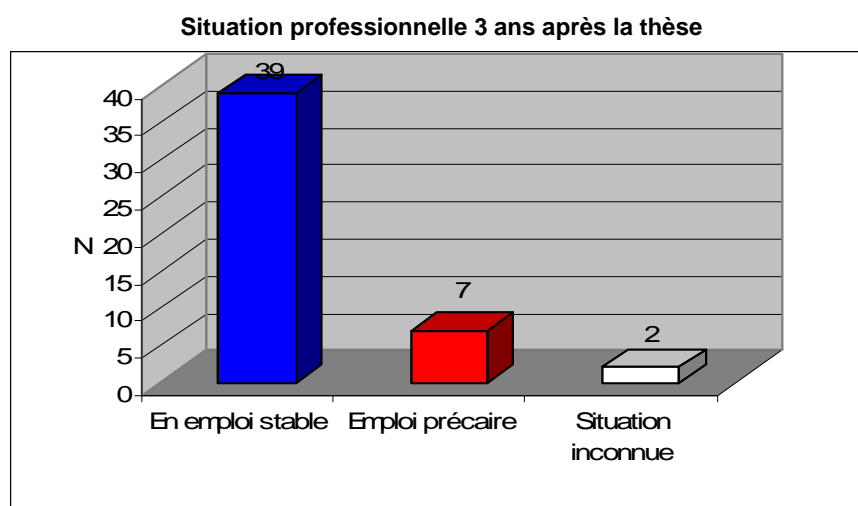
Unité de recherche	Nb de soutenances en 2002
CEDORE/EA 2139	8
CEMAFI/EA 1203	12
CERDP/ EA 1201	11
ERMES/EA 1198	3
GEREDIC/EA 3180	14
Total	48

La situation de 2 d'entre eux (soit à peine 4% de la promotion) étant inconnue, notre étude ne concerne que les 46 docteurs pour qui la question de la situation professionnelle au 1^{er} mars 2005 était renseignée.

Trois ans après la thèse, une majorité de CDI dans le secteur privé.

La totalité des docteurs sont en activité 3 ans après l'obtention de la thèse, mais une proportion non négligeable occupe un emploi précaire. En effet :

- 39 docteurs, soit 85%, occupent un emploi stable (CDI ou fonctionnaire).
- 7 docteurs, soit 15%, sont sur un emploi temporaire.



¹ Les données utilisées ont été collectés auprès des directeurs de thèse.

² Lise Vollenweider-Andresen, *Devenir des doctorants des Ecoles Doctorale INEI et MODEG*, Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Janvier 2006.
<http://portail.unice.fr/jahia/page5974.html>

Désaffection des carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche publique

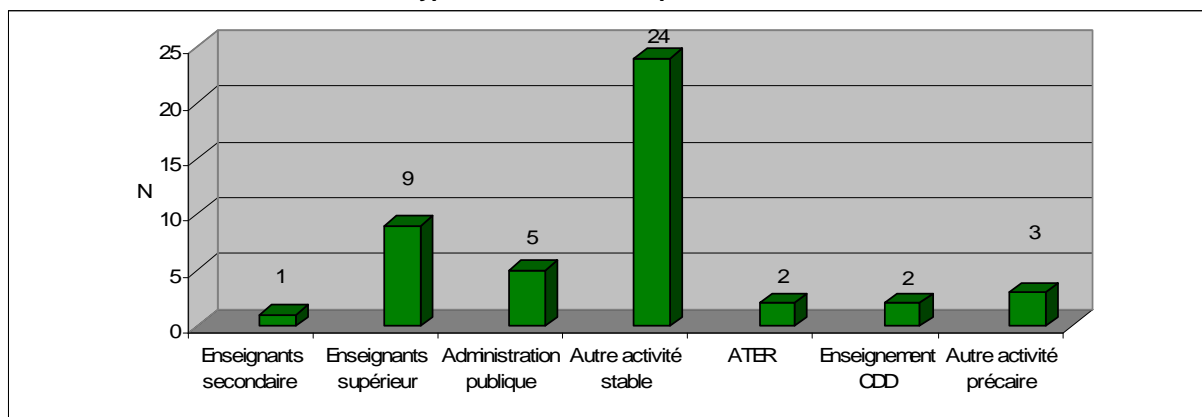
Parmi les 39 docteurs en CDI ou fonctionnaires :

- 24, soit 52% de l'ensemble des docteurs, occupent un emploi dans le secteur privé et très souvent en tant qu'avocat.
- 10, soit 22% de l'ensemble des docteurs, ont intégré un emploi dans l'enseignement : 9 dans le supérieur et 1 dans le secondaire.
- 5, soit 11% de l'ensemble des docteurs, travaillent dans une administration publique.
- On notera qu'aucun docteur ne s'est orienté vers la recherche publique.

Sur les 7 docteurs qui occupent un emploi précaire :

- 4, soit 9% l'ensemble des docteurs, sont des enseignants sur CDD ou ATER.
- 3, soit 7% l'ensemble des docteurs, occupent un autre type d'activé temporaire.

Type d'activité 3 ans après la thèse



Des Doctorats à visée différentes : prédominance de l'emploi dans le privé pour les docteurs en Droit alors que les docteurs en Sciences Economiques privilégient le secteur académique.

Situation professionnelle selon la spécialité de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	Drt Finan. Dév. IDPD		Droit		Droit IDPD		Sciences Economiques		Science Politique		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	6	75,0	14	100,0	7	77,8	9	75,0	3	100,0	39	84,8
Enseignants secondaire							1	8,3			1	2,2
Enseignants supérieur			2	14,3	1	11,1	6	50,0			9	19,6
Administration publique			1	7,1	2	22,2			2	66,7	5	10,9
Autre activité stable	6	75,0	11	78,6	4	44,4	2	16,7	1	33,3	24	52,2
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	2	25,0			2	22,2	3	25,0			7	15,2
ATER					1	11,1	1	8,3			2	4,3
Enseignement					1	11,1	1	8,3			2	4,3
Autre activité précaire	2	25,0					1	8,3			3	6,5
Total	8	100,0	14	100,0	9	100,0	12	100,0	3	100,0	46	100,0

La part d'emplois stables varie en fonction de la spécialité de la thèse. Elle est :

- maximale en Droit et Sc. Politiques, où l'ensemble des docteurs occupent un emploi stable : les docteurs en Droit se concentrant (79% des cas) sur des emplois du secteur privé, principalement d'avocat.
- moyenne en Droit IDPD, où 78% soit 7 docteurs sur 9 exercent une activité stable. 4 travaillent dans le secteur privé, 2 dans l'administration publique et 1 seul est maître de conférences.
- moindre en Sciences Economiques et Droit Finances et Développement-IDPD où respectivement 75% des docteurs sont en situation professionnelle stable :
 - les 8 docteurs de l'IDPD travaillent tous dans le privé, soit sur CDI (6) soit sur CDD (2).
 - les 12 docteurs en Sciences Economiques ont par contre pour une large majorité d'entre eux (7) intégré l'enseignement et plus particulièrement l'enseignement supérieur (6).

Situation professionnelle selon le sexe

Situation du docteur et type d'activité	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	20	95,2	19	76,0	39	84,8
Enseignants secondaire	1	4,8			1	2,2
Enseignants supérieur	4	19,0	5	20,0	9	19,6
Administration publique	3	14,3	2	8,0	5	10,9
Autre activité stable	12	57,1	12	48,0	24	52,2
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	1	4,8	6	24,0	7	15,2
ATER			2	8,0	2	4,3
Enseignement CDD	1	4,8	1	4,0	2	4,3
Autre activité précaire			3	12,0	3	6,5
Total	21	100,0	25	100,0	46	100,0

Un accès à l'emploi plus favorable pour les femmes

Les docteurs de cette promotion 2002, comptent un peu moins de femmes (21) que d'hommes (25) :

- 95% des femmes occupent un emploi stable contre 76% des hommes.

Les docteurs originaires des PVD connaissent une moins bonne insertion professionnelle que les étudiants français et européens.

19 des 46 docteurs sont étrangers ; majoritairement originaires du continent africain (12).

Situation professionnelle selon l'origine géographique des docteurs

Situation du docteur et type d'activité	Française		Pays de l'UE		Afrique		Moyen Orient		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	24	88,9	4	100,0	9	75,0	2	66,7	39	84,8
Enseignants secondaire	1	3,7							1	2,2
Enseignants supérieur	3	11,1			6	50,0			9	19,6
Administration publique	4	14,8	1	25,0					5	10,9
Autre activité stable	16	59,3	3	75,0	3	25,0	2	66,7	24	52,2
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	3	11,1			3	25,0	1	33,3	7	15,2
ATER					1	8,3	1	33,3	2	4,3
Enseignement CDD	2	7,4							2	4,3
Autre activité précaire	1	3,7			2	16,7			3	6,5
Total	27	100,0	4	100,0	12	100,0	3	100,0	46	100,0

Les étrangers des pays dits en voie de développement (PVD) rencontrent légèrement plus de difficultés à trouver un emploi stable que les docteurs nationaux ou originaires des pays européens : 4 étrangers des PVD sur 15 occupent un emploi temporaire contre 3 sur 31 du groupe des français et européens. Notons cependant la part importante de docteurs africains qui ont intégré l'enseignement supérieur, le plus souvent de leur pays d'origine. C'est le cas pour 6 docteurs sur 12 ; alors que ce chiffre est de 3 sur 27 pour les docteurs français.

Situation professionnelle selon l'âge à la soutenance

Situation du docteur et type d'activité	<= 30 ans		> 30 ans		Total	
	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	23	88,5	16	80,0	39	84,8
Enseignants secondaire	1	3,8			1	2,2
Enseignants supérieur	5	19,2	4	20,0	9	19,6
Administration publique	2	7,7	3	15,0	5	10,9
Autre activité stable	15	57,7	9	45,0	24	52,2
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	3	11,5	4	20,0	7	15,2
ATER	1	3,8	1	5,0	2	4,3
Enseignement CDD	1	3,8	1	5,0	2	4,3
Autre activité précaire	1	3,8	2	10,0	3	6,5
Total	26	100,0	20	100,0	46	100,0

26 docteurs avaient 30 ans ou moins au moment de la soutenance de leur thèse et 20 docteurs étaient âgés de plus de 30 ans.

- L'âge à la soutenance de la thèse semble pénaliser légèrement l'accès à l'emploi stable des docteurs. En effet, les plus jeunes occupent pour 89% d'entre eux un emploi stable contre 80% des plus âgés.

Un tiers des docteurs (15 sur 46) ont achevé leur thèse en 3 ans ou moins et un quart (13) en quatre ans.

Situation professionnelle selon la durée de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	<= 3 ans		4 ans		5 ans		6 ans		7 ans		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	13	86,7	13	100,0	3	60,0	4	80,0	6	75,0	39	84,8
Enseignants secondaire							1	20,0			1	2,2
Enseignants supérieur	1	6,7	2	15,4	1	20,0	3	60,0	2	25,0	9	19,6
Administration publique	1	6,7	2	15,4	1	20,0			1	12,5	5	10,9
Autre activité stable	11	73,3	9	69,2	1	20,0			3	37,5	24	52,2
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	2	13,3			2	40,0	1	20,0	2	25,0	7	15,2
ATER					1	20,0			1	12,5	2	4,3
Enseignement CDD							1	20,0	1	12,5	2	4,3
Autre activité précaire	2	13,3			1	20,0					3	6,5
Total	15	100,0	13	100,0	5	100,0	5	100,0	8	100,0	46	100,0

Au premier abord la durée de l'attente d'un emploi stable paraît proportionnelle à la durée d'achèvement de la thèse : 26 thésards sur les 28 qui ont réalisé la thèse en quatre ans ou moins connaissent une insertion professionnelle stable trois ans après la thèse, contre 13 des 18 docteurs qui ont mis plus de 4 ans pour terminer la thèse. Ce résultat mérite cependant certains commentaires. Nous avons en effet montré dans notre

enquête sur le devenir de docteurs de l'ED ENEI³ que le format de thèse diffère fortement entre le doctorat de Droit et celui de Sciences Economique et que la durée d'achèvement de la thèse en dépend. Aussi cet écart dans l'accès à l'emploi selon la durée de la thèse s'explique-t-il probablement davantage par la discipline du doctorat, où, nous venons de le voir, l'insertion professionnelle des docteurs en Sciences Economique est plus problématique que celle des docteurs en Droit.

Prédominance de l'autofinancement de la thèse, en l'absence d'allocations de recherche

L'absence quasi complète de financement public des thèses dans cette Ecole Doctorale est particulièrement remarquable.

- La moitié des thèses ont été préparées sans soutien financier, c'est à dire qu'elles ont été « sponsorisées » par la famille. Ces docteurs occupent pratiquement tous un emploi stable.
- Un petit nombre, soit 13 docteurs, disposait de moyens financiers par une forme quelconque de salariat où d'autre revenu pour préparer la thèse.
- Seul 4 docteurs ont bénéficié d'un financement spécifique pour la thèse. Tous quatre ont intégré le secteur d'emploi académique sans assurance d'un emploi stable :
 - 2 étaient allocataires de recherche MRT : l'un est maître de conférences et l'autre est également dans l'enseignement mais sur un poste précaire de CDD.
 - 2 étaient boursiers étrangers et ils connaissent le même type d'insertion professionnelle que les précédents : l'un est maître de conférences et l'autre est également dans l'enseignement mais sur un poste ATER.

Situation professionnelle selon le type de financement de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	0	1	10	19	40	50	60	Total
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	21	1	4	2	1	5	5	39
Enseignants secondaire	1							1
Enseignants supérieur	2	1	3	1	1	1		9
Administration publique	4		1					5
Autre activité stable	14			1		4	5	24
Emploi précaire (CDD ou vacataire)	2	1	1	1	1		1	7
ATER				1	1			2
Enseignement CDD	1	1						2
Autre activité précaire	1		1				1	3
Total	23	2	5	3	2	5	6	46

0= Sans financement, 1=Allocation de recherche MR, 10=Salariés de la fonction publique, 19=Salariés du secteur privé, 40= Bourse étudiant étranger, 50=Autre mode de financement, 60= Sans réponse

Signalons enfin qu'aucun des docteurs de cette Ecole Doctorale n'a effectué de stage post-doc après l'obtention du doctorat.

³Op. cit., *Devenir des doctorants des Ecoles Doctorale INEI et MODEG*, Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Janvier 2006. <http://portail.unice.fr/jahia/page5974.html>